

détruites ou converties soit recyclé ou contrôlé, et pour que soit reprise la proposition de cesser la production de matériel fissible.

Bien que le régime «Ciel ouvert» semble prometteur, tant comme mesure de transparence (renforcement de la confiance) que comme moyen de surveillance des accords futurs de limitation des armements (FCE II et CAC), il faudra faire des compromis pour calmer les inquiétudes des Soviétiques sur les questions relatives aux détecteurs, aux avions, aux trajectoires des vols, à la réduction et au partage des données ainsi qu'au nombre de survols. Des progrès en ce domaine ne pourront être réalisés avant que ne soient connus les résultats des négociations sur les inspections aériennes prévues dans le cadre du Traité sur les FCE.

Les événements qui sont survenus en Europe de l'Est et en Union soviétique pendant les négociations des traités START et FCE remettent en question la sévérité des régimes de vérification proposés. Maintenant que la menace soviétique diminue, les exigences de la vérification devraient-elles continuer à augmenter? Par contre, la situation au Moyen-Orient laisse prévoir que la vérification des accords multilatéraux comprenant le Tiers-Monde exigera un cadre international efficace. Le rôle de plus en plus important assumé par les Nations Unies à l'occasion de crises internationales fait ressortir le fait que cette institution pourrait bien être la plus appropriée pour assurer la vérification efficace d'un grand nombre des accords multilatéraux de limitation des armements qui seront signés à l'avenir.

Tendances probables en matière de vérification

1. Les MTN demeureront l'élément clé de la vérification des accords bilatéraux entre les États-Unis et l'Union soviétique. Les Américains partageront davantage avec leurs alliés les données relatives à la vérification. Le besoin d'établir des Moyens techniques multilatéraux ou internationaux (MTM/MTI) se fera de plus en plus sentir.
2. Les mesures de coopération sont considérées comme une composante nécessaire des régimes de vérification, mais au fil des ans, l'importance accordée à chacune des mesures sera modifiée :
 - on accordera moins d'importance aux IP présentant un haut degré d'intrusion, surtout les inspections des sites suspects («n'importe où, n'importe quand»);
 - l'échange de données et les notifications prendront plus d'importance;
 - les inspections sur invitation et les inspections «Volez d'abord, achetez ensuite» seront plus largement utilisées.
3. Les futurs régimes de vérification exigeront l'emploi de nouvelles technologies et une application différente des technologies existantes en ce qui concerne les détecteurs et le traitement informatique des données, les étiquettes passives et actives, les sceaux perfectionnés, les renifleurs/capteurs d'AC, les détecteurs de radiation et de mouvement.
4. Les MRC deviennent de plus en plus importantes pour la stabilité autant que pour la vérification de la limitation des armements.
5. Les inspections aériennes sont en voie d'être intégrées aux régimes de vérification.
6. Le régime «Ciel ouvert» demeurera en veilleuse tant que les résultats des négociations sur les inspections aériennes relatives au Traité FCE ne seront pas connus, mais le concept est de plus en plus accepté comme mesure de transparence et comme outil de vérification.
7. Les protocoles de vérification du TTBT et du PNET et les capacités de surveillance qui en résulteront feront monter les pressions exercées pour l'adoption d'un traité d'interdiction complète des essais nucléaires (ICE). Bien que ces pressions puissent faire réduire les seuils, ou le nombre des essais, il est peu probable qu'un traité ICE en résulte.

